

74 CHEMINS DE FER. — Objets spéciaux à diverses lignes.

lité publique l'établissement d'un — d'intérêt local de Rambervillers à Charmes (Vosges); VII, 313.

— 11 octobre 1868, déclarant d'utilité publique l'établissement d'un — d'intérêt local de Sarrebourg à Fénétrange (Meurthe); VII, 313.

— 11 octobre 1868, déclarant d'utilité publique l'établissement d'un — d'intérêt local de Belleville à Beaujeu (Rhône); VIII, 94.

— 24 octobre 1868, déclarant d'utilité publique l'établissement du — d'Anzin à la frontière de Belgique; VII, 313.

— 1^{er} décembre 1868, déclarant d'utilité publique l'établissement d'un — de Givors à la Voulte; VIII, 94.

— 2 janvier 1869, déclarant d'utilité publique l'exécution du — de Grenoble à la ligne d'Avignon à Gap; VIII, 94.

— 2 janvier 1869, déclarant d'utilité publique l'établissement du — de Boissy-Saint-Léger à Briec-Comte-Robert; VIII, 94.

— 31 mars 1869, déclarant d'utilité publique l'établissement du — de Condom à Port-Sainte-Marie; VIII, 182.

QUATRIÈME SECTION.

EAUX MINÉRALES.

Sources. — Établissements thermaux.

GÉNÉRALITÉS.

DÉCRET impérial du 14 août 1869, relatif aux sources d'eaux minérales; VIII, 316.

ARRÊTÉ du Chef du Pouvoir exécutif de la République française,

AUTORISATIONS D'EXPLOITER, DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT PUBLIC, FIXATIONS DE PÉRIMÈTRES DE PROTECTION, ETC.

DÉCRET impérial du 28 décembre 1861, ouvrant sur l'exercice 1861 un crédit extraordinaire applicable

du 30 août 1871, réglant les attributions des ministères des travaux publics et de l'agriculture et du commerce, en matière d'eaux minérales; X, 81.

au paiement des intérêts et à l'amortissement d'emprunts contractés par l'ancienne province de Sa-

EAUX MINÉRALES. — Autorisations d'exploiter, etc. 75

voie et par les villes d'Aix et de Chambéry, pour les travaux de l'établissement thermal d'Aix; I, 74.

— 22 janvier 1862, reportant à l'exercice 1862 un crédit ouvert sur l'exercice 1861 à titre de fonds de concours versés au trésor pour les travaux de captage et d'aménagement des sources minérales de Plombières; I, 37.

LOI du 6 juillet 1862, concernant un emprunt de 600,000 francs à contracter par la Compagnie des thermes de Plombières; I, 211.

DÉCRET impérial du 17 novembre 1862, déclarant d'intérêt public la source minérale de Camoins-les-Bains (Bouches-du-Rhône); I, 315.

— 13 décembre 1862, approuvant une convention relative à la garantie de l'intérêt et de l'amortissement d'une somme prêtée par la Société du crédit foncier de France à la Compagnie fermière de l'établissement thermal de Plombières; II, 40.

— 27 décembre 1862, portant autorisation de la Société anonyme formée à Paris sous la dénomination de Compagnie fermière de l'établissement thermal de Vichy, II, 43.

— 27 (*) décembre 1862, approuvant la cession faite par la Compagnie en commandite Callou, Vallée et C^{ie} à la Société anonyme fermière de l'établissement thermal de Vichy, de ses droits à l'exploitation dudit établissement; II, 54.

— 7 février 1863, portant fixation d'un périmètre de protection pour la source minérale du Gros-

Escaldadou qui alimente les thermes militaires d'Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales); II, 57.

— 18 mars 1863, approuvant une modification aux statuts de la compagnie pour l'exploitation des sources et établissements thermaux de Plombières; II, 90.

— 23 mai 1863, approuvant une convention passée, le 29 avril 1863, entre le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics et la Compagnie fermière de l'établissement thermal de Vichy; II, 205.

— 9 janvier 1864, déclarant d'intérêt public les sources qui alimentent l'établissement thermal de Bains (Vosges); III, 1.

— 7 mai 1864, approuvant la convention passée, le 29 avril 1864, entre le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics et la Compagnie fermière de l'établissement thermal de Vichy; III, 151.

— Loi du 7 mai 1864, ratifiant la convention passée entre le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics et la Compagnie fermière de l'établissement thermal de Vichy; III, 155.

DÉCRET impérial du 25 juin 1864, approuvant des modifications aux statuts de la Société anonyme formée à Paris sous la dénomination de Compagnie fermière de l'établissement thermal de Vichy; III, 176.

— 1^{er} août 1864, déclarant d'intérêt public les sources minérales qui alimentent l'établissement thermal de Lamalou-l'Ancien (Hérault); III, 198.

— 29 mars 1865, déclarant d'in-

(*) On a imprimé par erreur « 17 » dans les *Annales*.

térêt public la source d'eau minérale appartenant à la commune de Soulmatt (Haut-Rhin); IV, 123.

— 29 mars 1865, déclarant d'intérêt public les sources d'eau minérale qui alimentent l'établissement de bains que le sieur Nessel possède dans la commune de Soulmatt (Haut-Rhin); IV, 123.

— 15 juillet 1865, déclarant d'intérêt public les sources minérales qui alimentent l'établissement thermal possédé par la Société des eaux minérales d'Enghien (Seine-et-Oise); IV, 390.

— 26 août 1865, attribuant un périmètre de protection aux sources d'eau minérale qui alimentent l'établissement thermal de Bagnols (Lozère); IV, 425.

— 26 août 1865, déclarant d'intérêt public les sources minérales qui alimentent l'établissement thermal de Lamalou-le-Haut (Hérault); IV, 426.

— 2 octobre 1865, déclarant d'intérêt public la source d'eau minérale, connue sous le nom de Fontaine-des-Sarrasins (Marne); IV, 463.

— 7 février 1866, déclarant d'intérêt public la source minérale d'Orezza (Corse); V, 17.

— 7 avril 1866, déclarant d'intérêt public les sources minérales situées dans la commune de Bus-sang (Vosges); V, 47.

— 21 juillet 1866, déclarant d'intérêt public la source d'eau minérale connue sous le nom de source ancienne qui alimente l'établissement thermal de Balaruc (Hérault); V, 185.

— 22 décembre 1866, déclarant

d'intérêt public la source d'eau thermale sulfureuse dite du Rocher dans la commune de Cauterets (Hautes-Pyrénées); V, 267.

ARRÊTÉ ministériel du 12 janvier 1867, autorisant l'exploitation de la source d'eau ferrugineuse de Préfailles (Loire-Inférieure); VI, 94.

— 31 mai 1867, autorisant le sieur Coquil à exploiter l'eau des deux sources minérales du nord et de l'ouest, à Enghien (Seine-et-Oise); VI, 266.

DÉCRET impérial du 12 juin 1867, portant fixation d'un périmètre de protection pour les sources qui alimentent l'établissement thermal de Lamalou-le-Haut (Hérault); VI, 271.

Loi du 40 juillet 1867, modifiant l'article 7 du cahier des charges annexé à la loi du 6 juin 1857, portant concession des sources et de l'établissement thermal de Plombières (Vosges); VI, 281.

ARRÊTÉ ministériel du 23 juillet 1867, autorisant M. le comte de Rochemure à exploiter l'eau d'une source minérale qu'il possède dans la commune de Jaujac (Ardèche); VI, 290.

— 5 août 1867, autorisant les sieurs Bert de la Bussière et Tharand à exploiter l'eau d'une source minérale qu'ils possèdent dans la commune de Pougues (Nièvre); VI, 324.

— 20 août 1867, autorisant le sieur Dousset à exploiter l'eau des deux sources minérales qu'il possède à la Horte (Gers); VI, 329.

— 18 septembre 1867, autorisant la commune d'Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées) à exploiter l'eau d'une nouvelle source récemment

découverte à proximité des autres sources dont elle est propriétaire; VI, 349.

— 5 octobre 1867, autorisant la dame veuve Girard-Malin à exploiter l'eau de la source minérale qu'elle possède au prieuré d'Heudreville (Eure); VI, 354.

— 21 avril 1868, autorisant le sieur Capdeville à exploiter l'eau des sources minérales qui alimentent l'établissement thermal d'Ax (Ariège); VII, 152.

— 14 mai 1868, autorisant le sieur Blachère à exploiter l'eau de la source minérale dite du Volcan-d'Ayzac (Ardèche); VII, 241.

— 25 mai 1868, autorisant le sieur Dominique à exploiter l'eau de la source minérale dite Rimaud, commune de Sail-sous-Couzan (Loire); VII, 242.

— 25 mai 1868, autorisant le sieur Bigorre à exploiter l'eau des sources minérales qu'il possède dans la commune de Canaveilles (Pyrénées-Orientales); VII, 242.

— 6 août 1868, autorisant les sieurs Chabert et C^o à exploiter l'eau de la source minérale dite la Vivaraise, commune de Mayres (Ardèche); VII, 269.

— 13 août 1868, autorisant les sieurs Thailand, Brun et C^o à exploiter l'eau des sources minérales qu'ils possèdent dans la commune de Meyras (Ardèche); VII, 271.

— 6 octobre 1868, autorisant les sieurs Vignancourt et Ogier à exploiter l'eau d'une source minérale qu'ils possèdent dans la commune de Renaison (Loire); VII, 290.

— DÉCRET impérial du 13 novembre 1868, déclarant d'intérêt

public la source d'eau minérale dite Anastasie, commune de Condillac (Drôme); VII, 314.

— 18 novembre 1868, portant fixation d'un périmètre de protection pour les sources qui alimentent l'établissement thermal de Lamalou-l'Ancien (Hérault); VII, 314.

— 18 novembre 1868, déclarant d'intérêt public la source d'eau minérale dite source Bourges qui alimente l'établissement thermal de Lamalou-du-Centre (Hérault) et assignant à cette source un périmètre de protection; VII, 315.

— 18 novembre 1868, déclarant d'intérêt public la source d'eau minérale dite source Capus (Hérault) et assignant à cette source un périmètre de protection; VII, 316.

ARRÊTÉ ministériel du 29 décembre 1868, autorisant M. l'abbé Arcens à exploiter l'eau de sources minérales qu'il a découvertes dans la commune d'Ussat (Ariège); VII, 321.

— 27 mars 1869, autorisant le maire de Saint-Vallier (Vosges) à exploiter l'eau d'une source minérale dite Fontaine-Valère située dans cette commune; VIII, 182.

— 28 mars 1869, autorisant le sieur Vaschalde à exploiter l'eau des sources minérales dites sources des Convalescents, Constantine, Pauline, Souveraine et Saint-Vincent-de-Paul, découvertes à Vals (Ardèche); VIII, 181.

— 12 avril 1869, autorisant le sieur Carrier à exploiter l'eau des sources minérales dites de Tougues (Haute-Savoie); VIII, 182.

— 27 avril 1869, autorisant les

sieurs Gonnet et Mathieu à exploiter l'eau des sources minérales dites d'Urban-Vacqueyras (Vaucluse); VIII, 183.

— 18 juin 1869, autorisant le sieur Vaschalde à exploiter l'eau de la source minérale dite source Saint-Louis découverte à Vals (Ardèche); VIII, 245.

— 17 juillet 1869, autorisant les

sieurs de Thou et C^e à exploiter l'eau de la source minérale qu'ils possèdent à Saltzbronn (Moselle); VIII, 227.

DÉCRET impérial du 11 août 1869, portant extension du périmètre de protection attribué à la source minérale qui alimente l'établissement thermal de Balaruc (Hérault); VIII, 316.

CINQUIÈME SECTION.

OBJETS DIVERS.

DÉCRET impérial du 14 décembre 1861, ouvrant, sur l'exercice 1861, des crédits supplémentaires pour les encouragements à l'agriculture et le personnel des mines et un crédit extraordinaire pour les frais de l'enquête relative au traité de commerce avec l'Angleterre; I, 72.

— 8 janvier 1862, portant autorisation de la société anonyme formée à Paris sous la dénomination de Société des anciennes salines domaniales de l'Est; I, 25.

— 5 février 1862, autorisant les sociétés anonymes et les autres associations commerciales, industrielles ou financières, légalement constituées dans les Etats romains, à exercer leurs droits en France; I, 42.

— 15 février 1862, autorisant l'importation, en franchise de

droits, des fontes, fers, etc., destinés à être réexportés après avoir été convertis en navires et bateaux en fer, en machines, appareils, etc., I, 64.

— 30 avril 1862, portant concession à la compagnie houillère de Courrières d'un canal de navigation à ouvrir entre le canal de la Haute-Deule et le chemin de Harnes à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais); I, 104.

— 17 mai 1862, portant promulgation de la convention conclue, le 30 avril 1862, entre la France et la Grande-Bretagne pour régulariser la situation des compagnies commerciales, industrielles et financières, dans les Etats respectifs; I, 127.

— 10 juillet 1862, portant autorisation de la société anonyme formée à Paris sous la dénomination

de Compagnie des forges de Châtillon et Commentry; I, 241.

— 20 juillet 1862, portant établissement de drawbachs à la sortie de certains produits à base de sel; I, 235.

— 20 juillet 1862, assujettissant à des taxes supplémentaires certains produits à base de sel, d'origine ou de manufacture britannique ou belge; I, 235.

— 27 juillet 1862, autorisant un virement de crédit au budget du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, exercice 1861; I, 237.

— 28 août 1862 (*), autorisant la société anonyme formée à Lyon sous la dénomination de Compagnie des fonderies et forges de Terrenoire, la Voulte et Bességes, à faire une émission d'obligations; I, 245.

— 29 septembre 1862, autorisant un virement de crédit au budget du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, exercice 1862; I, 275.

— 6 octobre 1862, autorisant l'admission, en franchise de tout droit de douanes, dans les colonies des Antilles, de la Réunion et en Algérie, de certains produits exportés de France; I, 275.

RAPPORT à l'empereur et DÉCRET impérial du 25 octobre 1862, sur les mesures de précaution à prendre en mer pour éviter les abordages; II, 34 et 36.

— 30 novembre 1862, ajoutant le sulfate de soude à la nomenclature des produits fabriqués en Algérie, dont la loi du 11 janvier

(*) On a imprimé par erreur « 1861 » dans les *Annales*.

1851 autorise l'admission en franchise dans les ports de la métropole; I, 316.

ARRÊTÉ ministériel du 13 décembre 1862, relatif au recensement des produits dérivés du sel marin admis au remboursement du droit; I, 318.

DÉCRET impérial du 13 décembre 1862, relatif à l'exercice des fabriques de soude; I, 323.

— 27 décembre 1862, portant suppression des drawbachs à l'exportation des produits dérivés du sel marin; I, 327.

— 27 décembre 1862, supprimant ou modifiant les taxes supplémentaires existant actuellement sur les dérivés du sel; I, 328.

— 30 décembre 1862, portant qu'à l'avenir les audiences des conseils de préfecture statuant sur les affaires contentieuses seront publiques; II, 55.

— 14 février 1863, approuvant des modifications aux statuts de la société anonyme formée à Paris sous la dénomination de Compagnie des forges de Châtillon et Commentry; II, 58.

Lor du 16 mai 1863, sur les douanes; II, 197.

— 23 mai 1863, sur les sociétés à responsabilité limitée; II, 114.

— 23 mai 1863, modifiant le titre VI du livre 1^{er} du Code de commerce; II, 420.

DÉCRET impérial du 30 mai 1863, modifiant : 1^o le tableau annexé à la loi du 28 mai 1858 sur les ventes publiques des marchandises en gros; 2^o le décret du 12 mars 1859, portant règlement d'administration